



PARC NATUREL RÉGIONAL DE LA NARBONNAISE EN MÉDITERRANÉE

CRÉATION D'UN POSTE DE GARDE TECHNICIEN

Décembre 2013

▪ **Contexte:**

Gestion de terrains du Conservatoire du Littoral

Le Parc naturel régional de la Narbonnaise en Méditerranée (PNR) est actuellement **co-gestionnaire de plusieurs sites du Conservatoire du littoral** sur son territoire, notamment sur les communes de Sigean et Peyriac-de-mer (co-gestion avec les communes respectives). Les 2 sites sont respectivement :

- Rives de l'Aute : site principalement composé de 3 anciens salins et une île au milieu de l'étang de Bages-Sigean. Pour ce site, un plan de gestion doit être rédigé puis mis en œuvre.
- Saline de Peyriac, étang du Doul, colline du Mour et île de Planasse. Pour ce site, le plan de gestion existe. Une gestion courante est assumée par le PNR et la commune.

Dans le cadre de la gestion de ces 2 sites, les **domaines d'intervention du PNR** sont les suivants :

- Lien avec le Conservatoire du littoral
- Elaboration et mise en œuvre du plan de gestion
- Grands programmes de travaux (montage de dossiers, suivi des travaux, co-financement) hors bâtiments
- Entretien courant du site (réparations courantes, entretien par mise à disposition de moyens techniques (humains et matériels) en cofinancement avec le co-gestionnaire associé) hors bâtiments
- Programmation annuelle et bilans
- Gestion scientifique (suivis, mesures, bilan annuel de gestion)
- Animation du Comité de gestion
- Surveillance/police : Appui à la Police municipale (surveillance ponctuelle et transmission d'information en appui au co-gestionnaire associé, opération ponctuelle de sensibilisation du public, éventuellement gardes assermentés de différents niveaux)
- Accueil du public :
 - conception et moyens d'information sur le site (plaquettes, panneaux, expo)
 - visites guidées et animations (tout public, scolaires, animations ponctuelles)
 - suivi de la fréquentation (enquêtes)

Les communes apportent quant à elles un appui au PNR pour le maintien en bon état de conservation des terrains et des ouvrages. Elle en assure principalement leur surveillance par l'intermédiaire de la police municipale, avec l'appui du garde du littoral / technicien.

Chaque commune fait respecter les prescriptions légales et réglementaires applicables sur les terrains dont la gestion est assurée par les co-gestionnaires. Elle appuie le Parc et cofinance la mise en œuvre du plan de gestion.

Domaines d'intervention de chaque commune, en tant que co-gestionnaire associé :

- Police (surveillance principale et transmission d'informations au PNR et CdL, opération ponctuelle de sensibilisation du public, policiers municipaux et éventuellement gardes du littoral, gardes champêtres)
- Programmes de travaux sur les bâtiments (montage de dossiers, mandat, suivi des travaux, co-financement)
- Gestion des bâtiments
- Entretien courant du site (réparations courantes, entretien par mise à disposition de moyens techniques (humains et matériels) en co-financement avec le gestionnaire)

Actions dans le cadre de Natura 2000

Par ailleurs, le PNR anime la mise en œuvre de 4 Documents d'objectifs sur son territoire, dont celui de l'**étang de La Palme** (ZPS et ZSC). En dehors des actions d'animation du DOCOB, le PNR peut être amené à installer ou entretenir des aménagements dans les espaces naturels de ce site, voire conseiller ses partenaires (communes, exploitant du salin de La Palme, etc.), effectuer des suivis (fréquentation, suivi lagunaire, etc.).

Programme Life+ ENVOLL

Sur l'ensemble de ces espaces, le Parc – en tant que partenaire du programme Life+ ENVOLL (aux côtés de 8 autres structures du pourtour méditerranéen) – s'investit en faveur des oiseaux d'eau coloniaux (Laro-limicoles). L'équipe du Parc va donc être amenée à coordonner des actions de protection des colonies de Laro-limicoles sur son territoire (en particulier les anciens salins de Sigean) et participer à de nombreuses initiatives du réseau des gestionnaires de sites de reproduction de ces espèces.

**Les moyens humains dédiés à ces sites/programme doivent être renforcés avec l'embauche d'un garde technicien à temps plein, en renfort de la chargée de mission (Kattalin Fortuné-Sans).
Le poste est créé par le Parc naturel régional, établissement public administratif.**

▪ Description du poste de garde technicien

Le poste correspond à la dénomination « garde technicien » du référentiel des métiers de l'ATEN (cf annexe).

Les missions générales du poste sont la gestion opérationnelle des sites du Conservatoire, l'accueil et l'information du public, la surveillance des sites et, à terme, le commissionnement pour les missions de police de la nature. Le technicien sera aussi chargé du suivi de l'étang de La Palme et des salines (Sigean et Peyriac) ainsi que des suivis de fréquentation.

Le garde technicien intervient sous la responsabilité de la chargée de mission du PNR et du Directeur du Parc, hormis pour les missions de police de la nature qui se font sous l'autorité du Procureur de la République.

- Gestion opérationnelle

- assurer la gestion technique des sites
- établir les cahiers des charges pour la consultation des entreprises lors de prestations de travaux externes (marchés publics) et veiller au bon déroulement des travaux
- suivre la réalisation des travaux, qu'ils soient réalisés en régie (contribution directe possible) ou sous traités : gestion des salins (modification du fonctionnement hydraulique, entretien des ouvrages hydrauliques, ...), de l'île (gestion forestière), aménagements pour l'accueil du public...
- identifier les actions de gestion nécessaires au bon fonctionnement des sites et établir les programmations techniques
- à terme encadrer un ou plusieurs agents techniques

- Suivis scientifiques et études

- contribuer aux suivis scientifiques (notamment suivis ornithologiques) et réaliser des inventaires de terrain
- assurer le suivi de la qualité des milieux (suivis physico-chimiques...) et participer aux suivis de fréquentation
- analyser les résultats des suivis de terrain et établir les rapports de bilan
- participer au suivi des différentes études réalisées sur les sites

- Accueil et Surveillance :

- assurer une partie de l'accueil et de l'information du public, en lien avec le personnel saisonnier des communes co-gestionnaires et l'équipe du Parc
- assurer la surveillance des sites (le commissionnement et l'assermentation sont à prévoir sous 3 à 5 ans)

- Suivi administratif :

- rédiger les programmations annuelles, bilans d'activité et tâches administratives afférents à son activité
- contribuer à l'élaboration du plan de gestion des sites
- contribuer à l'alimentation des bases de données et SIG

Des pics d'activité sont à prévoir pouvant entraîner de fortes amplitudes des horaires de travail (week-end et jours fériés).

▪ **Compétences requises**

- Expérience de quelques années en gestion d'espaces naturels
- Autonomie
- Sens du travail en équipe
- Capacités rédactionnelles
- Capacité à assurer des travaux légers de maintenance des équipements
- Encadrement de travaux en espaces naturels

Les compétences suivantes ne sont pas obligatoires mais pourront constituer un plus pour les candidatures :

- Hydraulique
- Connaissance des milieux littoraux méditerranéens, de leur faune et de leur flore
- Commissionnement police de la nature
- Connaissance des systèmes d'information géographique
- Formation minimale de niveau BTS gestion des espaces naturels ou équivalent
- Permis B
- Permis bateau (côtier) recommandé

▪ **Conditions générales d'exercice**

- Poste à temps plein
 - Poste de droit public : CDD de la fonction publique territoriale
 - Poste sous la responsabilité de la chargée de mission et du Directeur du Parc naturel régional
 - Durée et type de contrat : CDD de 1 an renouvelable
 - Poste à pourvoir au 1^{er} février 2014
 - Poste basé dans les locaux administratifs du Parc (Sigean). Les activités de terrain s'exerceront sur le territoire du PNR (entre La Franqui et Bages).
 - Salaire mensuel brut : selon grille
-
- Date de début du contrat : 1^{er} février 2014
 - Date limite de réponse : 15/01/2014
 - Période d'entretien: semaines 4 ou 5, 2014

▪ **Candidature**

Veillez adresser votre C.V. et lettre de motivation à l'attention de Monsieur le Président du PNR sous pli cacheté:

Syndicat mixte de gestion du Parc naturel régional de la Narbonnaise en Méditerranée
1 rue Jean Cocteau
11 130 Sigean

Contact :

Kattalin FORTUNÉ-SANS, chargée de mission Natura 2000 : 04 68 44 17 60 / k.fortune@parc-naturel-narbonnaise.fr
ou standard du Parc : 04 68 42 23 70